



Communiqué de Presse

Le 1^{er} octobre 2008

A l'occasion des 20 ans de son Numéro Vert Enfance et Partage appelle à la mobilisation contre la maltraitance des enfants



Près de 100.000 mineurs sont en danger dans notre pays*. C'est pour appeler la population à la vigilance et à l'action contre les violences infligées aux enfants et adolescents qu'Enfance et Partage lance le 27 octobre une campagne nationale de mobilisation sur le thème :

« **Enfants maltraités, ne les privez pas de leur enfance,
appelez le 0800 05 1234** »

Le Numéro Vert d'Enfance et Partage est au cœur de cette campagne. Depuis 1988, ce dispositif d'écoute, d'aide et d'accompagnement des mineurs victimes de maltraitance et de leurs familles a reçu près d'un million d'appels et suit environ 1.000 jeunes victimes chaque année.

Cette campagne réalisée gracieusement par l'agence MC Saatchi GAD va se déployer sur l'ensemble du territoire national tout au long de l'automne et de l'hiver 2008/2009 et sera relayée par de nombreux partenaires institutionnels et privés.

Courant novembre, un **spot TV de 12"** sera diffusé à la télévision sur TF1 puis sur d'autres chaînes, et sur les sites Internet de nos partenaires media. Il mettra en scène les dommages irrémédiables causés aux enfants lorsque le silence recouvre les actes de maltraitance. Dans les rues de nombreuses villes de France, sur les abribus, dans le métro parisien, les visages de ces deux enfants prématurément vieillis seront affichés et interpelleront passants et voyageurs.

100.000 affichettes seront apposées et **4 millions de flyers** seront distribués au grand public dans les **10.000 gendarmeries et commissariats de police de France** ainsi que dans les pharmacies et les lieux d'accueil des familles : mairies, écoles, services sociaux, centres culturels et de loisirs...

« Cette campagne a pour vocation de le rappeler : que l'on soit victime ou témoin de maltraitance, l'essentiel est de ne pas se taire », souligne Christian Gautier, Président d'Enfance et Partage. « Un coup de fil au Numéro Vert peut contribuer à soustraire un mineur à la violence d'un adulte et lui redonner une chance de ne plus se voir privé de son enfance. »



Visuels de la campagne disponibles en haute définition.

Contact Presse : Catherine Thenes : 06 22 98 68 25 - presse@enfance-et-partage.org

* Chiffres ODAS 2007

Les partenaires de la campagne



Le **Ministère de l'Intérieur**, par l'intermédiaire de la Délégation aux Victimes, diffusera 40 000 affichettes et 1 million de flyers dans les 10 000 gendarmeries et commissariats de police de France. Leurs magazines internes et leurs sites Internet reprendront l'information.



L'**UNICEF France** diffusera les informations de la campagne sur son site UNICEF France ainsi que par l'intermédiaire de ses Comités départementaux et du réseau des 157 « Villes amies des enfants ».



L'**Association des Maires de France** sera un relais d'information vers les Maires et les équipes municipales grâce au magazine « Maires de France » et à son site internet. Les municipalités pourront se procurer les documents de la campagne via l'adresse docnumerovert@enfance-et-partage.org.



La **Mairie de Paris** publiera un article dans le trimestriel « A Paris » distribué à l'ensemble des Parisiens. L'information sera relayée sur le site Internet de la Ville et par les mairies d'arrondissement. De plus, la campagne sera affichée dans les écoles, les collèges et les centres sociaux de Paris.



UPSA, une marque du groupe Bristol-Myers Squibb, s'engage pour la cause de l'enfance en danger et devient partenaire de la campagne, qu'il finance dans son intégralité. De plus, des affichettes et flyers seront mis à la disposition du public dans les officines.



Le groupe **Lagardère Digital** soutient les 20 ans du Numéro Vert en diffusant l'information, rédactionnelle et publicitaire, sur les sites Elle.fr, Femina.fr, Infobebes.com et Parents.fr.

JCDECAUX mettra à disposition 300 Atribus, et **Métrobus** 100 panneaux d'affichage dans le métro.

A propos d'Enfance et Partage

Depuis 30 ans, Enfance et Partage se bat pour la reconnaissance, la promotion et la défense des droits de l'enfant, en France et dans le monde. L'association lutte pour protéger et défendre les enfants contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Les principales missions de l'association s'articulent autour de l'écoute, du conseil et du soutien aux enfants victimes : accompagnement psychologique, aide juridique, constitution de partie civile à leurs côtés, administration ad hoc. Enfance et Partage est présente sur une grande partie du territoire à travers 27 comités départementaux et compte 400 bénévoles et salariés.



ENFANCE ET PARTAGE